

# VIS-À-VIS offre une seconde vie aux textiles nautiques



Depuis juin 2008, dans son atelier situé à Ifs, l'association d'insertion Vis-à-Vis crée de la bagagerie nautique à partir de voiles usagées. Une initiative en faveur de l'environnement qui permet surtout de relancer des personnes en difficulté dans le monde du travail.



Les membres de Vis-à-Vis, avec à leur droite, Chantal Lukacs, directrice de l'association

Les voiles et les textiles nautiques, produits polluants pour l'environnement puisqu'ils ne se dégradent pas, trouvent désormais la possibilité de se recycler au travers d'une gamme de bagagerie nautique entièrement réalisée à Ifs dans l'atelier d'insertion de l'association Vis-à-Vis. Un bienfait pour l'environnement mais aussi « un travail d'éducation à l'éco-citoyenneté », souligne Chantal Lukacs, directrice de l'association Vis-à-Vis. « Le projet d'atelier autour du textile nautique germe déjà depuis un moment lorsqu'on s'est rendu compte qu'il y avait un gisement important sur notre territoire. Les voiles nous viennent des clubs et des écoles de voile, des ports... On est dans une zone de culture nautique, il y a donc aussi beaucoup de particuliers qui ont des voiles. Le milieu marin apprécie beaucoup notre démarche et en est très solidaire ».

### Favoriser l'insertion

L'objectif premier de l'association est d'offrir la possibilité aux personnes en difficulté de réintégrer le monde de l'emploi tout en leur redonnant l'envie d'apprendre et d'évoluer dans leurs parcours professionnels. « Ce qui nous a plu, c'est surtout la mixité des salariés que générerait cet atelier », se souvient Chantal Lukacs. « Spontanément les personnes qui avaient des problèmes de langues s'y sont retrouvées, car le textile, la couture et l'artisanat sont des traditions communes. Du coup, la barrière de la langue est tombée. Il y avait quatre personnes quand on a commencé et depuis elles sont toutes parties travailler ailleurs, ce qui est un réel succès pour nous ».

Aujourd'hui quatre autres personnes travaillent à la réception et au tri des voiles, à la confection et à la réalisation de sacs de voyages, de sport, de loisirs et de ville. Chacun des modèles, entièrement fabriqué avec des matériaux d'origine, est unique. Ils peuvent être réalisés sur commande et sur mesure. « Le choix des voiles, des modèles et la production sont validés par tous les salariés et l'encadrant technique qui supervise le processus de fabrication », poursuit Chantal Lukacs. « Les salariés sont très valorisés. C'est leur atelier et ils

ont le souci de le mettre en avant ainsi que l'association. Ils savent qu'ils fabriquent un produit innovant, que la production est belle, qu'on valorise leur emploi et qu'il y a un encadrement fort. On est dans la structuration de qualité professionnelle et ils sont vraiment satisfaits. Ils sont dans un fonctionnement d'équipe, ils ont l'impression d'être bien, d'être utiles et ils sont salariés ».

### Un succès prometteur

Pour équilibrer le budget de l'entreprise et pour que leurs emplois soient protégés, les quatre salariés doivent produire chaque semaine dix-huit sacs. Une contrainte économique nécessaire à l'insertion dans le monde du travail. L'ensemble de la bagagerie nautique est vendu auprès des particuliers. « On dépose les produits dans certaines boutiques spécialisées dans le nautisme, on les vend également quand on fait des manifestations, dans des salons par exemple. L'initiative rencontre beaucoup de succès et les produits plaisent énormément. On réalise un catalogue mensuel où les modèles sont répertoriés et on est en train de faire un site internet où l'on pourra bientôt voir en ligne les dernières créations. Il n'y a pas deux modèles identiques. C'est un projet qui plaît bien, nous sommes très sollicités. Des voiles nous attendent d'ailleurs à La Trinité, on doit aller les chercher. Il nous faut beaucoup de matière première car nous ne réalisons que trois sacs dans une voile ». Aujourd'hui l'association espère développer le projet, accueillir d'autres personnes et, pourquoi pas, atteindre une quinzaine de salariés dans cet atelier d'insertion. « Ce que je souhaite de manière générale », conclue Chantal Lukacs, « c'est amener les gens qui viennent ici à penser qu'ils ont du talent ».

**ASSOCIATION  
VIS-À-VIS INSERTION**

ZA La Dronnière 14123 IFS  
Tél. 02 31 84 74 00  
E-mail : visavis2@wanadoo.fr